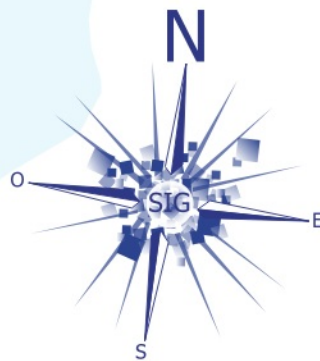




EMPLACEMENTS RÉSERVÉS			
VOIES ET OUVRAGES PUBLICS (article L123-1-5-8° du Code de l'urbanisme)			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Elargissement de la voirie - Liaison douce zone 1AUb	Commune de Gâvres	335
2	Elargissement de la voirie - Désenclavement de la rue de Larmor	Commune de Gâvres	123
3	Elargissement de la voirie - Rue Porh Puns / Rue de l'Eglise	Commune de Gâvres	10
4	Elargissement de la voirie	Commune de Gâvres	128

LÉGENDE

ZONAGE

- Secteurs Ua
- Secteurs Ub
- Autres secteurs U (UI)
- Secteurs à urbaniser (1AU)
- Secteurs urbanisés d'activités (Up)
- Secteurs militaires (Nm)
- Secteurs naturels (Na, NI)
- Zones humides (Nzh)
- Espaces naturels du littoral (Nds)
- Limites de zone

PRESCRIPTIONS

- Marge de recul aux voiries
- Petit patrimoine
- Linéaire commercial à protéger ou à développer
- Emplacement réservé
- Zone non aedificandi
- Centralité commerciale à protéger ou à développer
- Périmètre de résidences principales

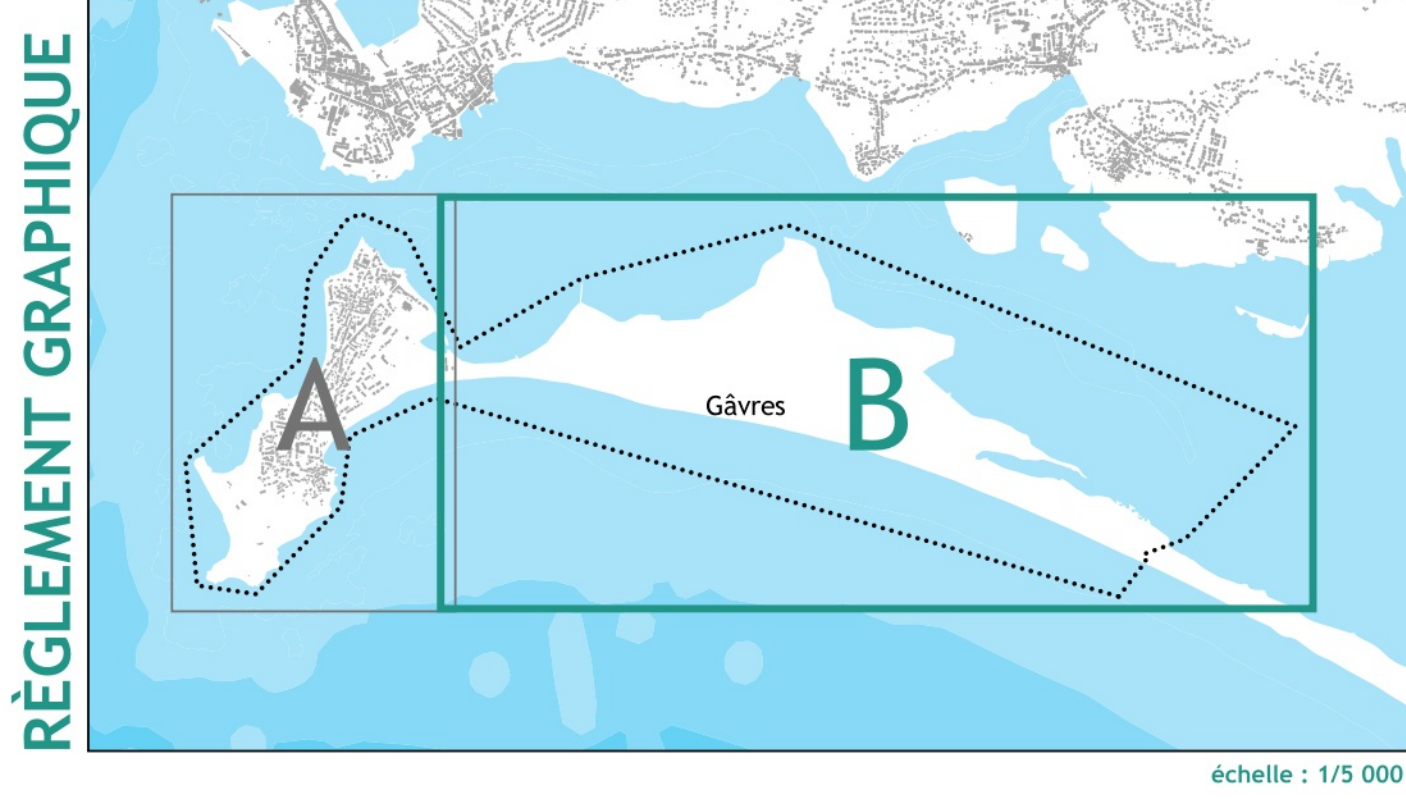
HYDROGRAPHIE ET ZONES HUMIDES

- Cours d'eau
- Zone humide en zone Nds

COMMUNE DE GÂVRES
PLAN LOCAL D'URBANISME



Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2013
Modification simplifiée n° 1 approuvée le 26 juin 2024
Modification simplifiée n° 2 approuvée le 18 février 2026



Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 18 février 2026
Le Maire,
Christian CARTON



Signature of Christian Carton

